

ordre du jour

3^{ème} réunion, jeudi 26 novembre 2015, Paris
institut de France, 23 quai de conti, salon edouard vuillard

- 12 h 30 déjeuner (sur place)
13 h 30 ouverture, bref tour de table des participants
13 h 45 conditions de recrutement des chercheurs en mobilité

Présentation & Discussion

menace ou opportunité ?

Attirer les meilleurs chercheurs dépend d'abord de la qualité de nos équipes de recherche, d'où le besoin d'identifier leurs recrues le plus tôt possible et d'anticiper leur arrivée. dans un contexte international où la mobilité s'accélère, une prise de conscience a eu lieu ces cinq dernières années : celle de la valeur des (*jeunes*) chercheurs et de leur contribution à l'avancement de la science, relayée et amplifiée par l'émergence des réseaux sociaux. ceci n'a pas plus échappé aux principaux intéressés qu'aux organismes de recherche, eux-mêmes placés devant la responsabilité d'adopter des modalités de recrutement vertueuses.

ainsi le vieux dossier de la *résorption des libéralités*, enclenchée en 2005 par le ministère de la recherche, doit-il être analysé comme un enjeu pour notre rayonnement plutôt qu'une entrave coûteuse pour notre développement. il convient donc de s'inspirer des initiatives pionnières menées par nos voisins allemands et britanniques, qui montrent l'enjeu de garantir des *conditions de travail* propices à l'accompagnement de la carrière des chercheurs, devenues complémentaires des prérequis de *l'excellence scientifique*. en période d'*assèchement des crédits de recherche*, aménager sans attendre un environnement sain est même déterminant, pour les chercheurs comme pour leurs familles.

La *couverture sociale* des chercheurs en mobilité constitue donc un levier supplémentaire pour l'attractivité de notre recherche ; la moindre mobilité des chercheuses en est d'ailleurs une démonstration. Au niveau européen, on relèvera enfin la publication en mai d'un projet pilote pour le suivi de la carrière des chercheurs par la *Fondation européenne de la science*, dont l'une des conclusions les plus frappantes est la différence observée, relative à leurs niveaux de performance et de satisfaction, entre les chercheurs ayant des contrats permanents et ceux sous contrat temporaire : les premiers sont plus productifs et bien plus satisfaits que les seconds, un résultat compatible avec les recommandations de la charte européenne du chercheur promue par l'ue. *quelle stratégie souhaitons-nous engager pour la France ?*

- 15 h 15 [pause]
15 h 30 conditions d'accompagnement de leur séjour & carrière

Présentation & Discussion

vers un accompagnement global sur mesure, personnalisé et mutualisé

en dix ans, le réseau français d'accueil des chercheurs en mobilité (*centres Euraxess et apparentés*) s'est rendu capable de professionnaliser l'accompagnement des chercheurs en mobilité. il a fallu vingt ans à la fnak pour développer un véritable système de réservation informatique, *ALFRED*[®], qui permet à ces bureaux d'accompagner les chercheurs invités de leur périmètre pour leur logement, leurs formalités, leur apprentissage du français, leur découverte de la région, etc.

L'enjeu est aujourd'hui de partager ce système unique en Europe, et même envié par nos voisins, avec tous les acteurs de la chaîne de l'accueil de la mobilité scientifique, pour fournir à nos organismes et à nos universités les indicateurs et l'expertise dont ils ont besoin, afin d'améliorer leurs performances. Le dispositif *ALFRED* permettrait ainsi de lancer une stratégie nationale *research alumni*, en cohérence avec la *diplomatie globale* prônée par le ministère des Affaires étrangères et du développement international. *comment initier les rapprochements nécessaires ?*

- 17 h 00 fin de la réunion